

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2025

Délibération n° 2025-46

Décision modificative n° 2 pour l'année 2025

Nombre d'élus en exercice :	25
Présents à la séance :	19
Pouvoir :	1
Nombre de votants :	20
Quorum :	13
Date de la convocation :	2 décembre 2025
Affichée le :	2 décembre 2025
Compte-rendu affiché le :	

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son président André ACCARY, en application de l'article L. 1424-28 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Monsieur André ACCARY,	Madame Marie-Claude BARNAY,	Monsieur Jean-Claude BÉCOUSSE,
Madame Colette BELTJENS, Monsieur Pierre BERTHIER, Monsieur François BONNETAIN, Monsieur Frédéric BOUCHET,		
Monsieur Raymond BURDIN,	Monsieur Frédéric CANNARD,	Madame Carole CHENUET,
Monsieur Jean-François COGNARD,	Monsieur Thierry DESJOURS,	Monsieur Patrick DESROCHES,
Madame Dominique LANOISELET,	Madame Dominique MELIN,	Monsieur Jean-Louis MARTIN,
Monsieur Alain PHILIBERT		

Suppléances :

Monsieur Jean-Michel DESMARD était suppléé par Madame Marie-France MAUNY
Madame Violaine GILLET était supplée par Monsieur Didier RÉTY

Excusés :

Monsieur Roland BERTIN, non suppléé	Monsieur Frédéric BROCHOT, non suppléé
Madame Claude CANNET, non supplée	Monsieur Jean-Paul LUARD, non suppléé
Madame Virginie PROST, non supplée	Madame Christine ROBIN, non supplée

Pouvoir :

Monsieur Jean-Paul LUARD a donné pouvoir à Monsieur François BONNETAIN

Secrétaire de séance :

Madame Carole CHENUET

Madame la sous-directrice des fonctions transversales, rapporteur, donne lecture des dispositions suivantes :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2025-26 du conseil d'administration du 10 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025,

L'autorité territoriale propose à l'assemblée délibérante d'approuver la décision modificative n° 2 pour 2025.

1 - RAPPEL DU DISPOSITIF

Une décision modificative, comme le budget primitif, est un véritable stade budgétaire.

Ces modifications ou ajustements budgétaires sont concrétisés par :

- des crédits nouveaux pour des besoins ou des ressources qui n'ont pas fait l'objet d'inscription au budget primitif ;
- des crédits complémentaires nécessaires au financement d'une dépense déjà engagée ou supplémentaire, ou la prise en compte de recettes non prévisibles ou supérieures aux prévisions ;
- des diminutions de crédits dans le cas d'une moindre recette ou dépense ;
- des mutations de crédits entre comptes budgétaires qui sont équilibrées entre elles et donc sans incidence directe sur l'équilibre de chacune des sections du budget annuel ;
- des mouvements d'ordre, sans encaissement ou décaissement, réalisés par le responsable du service de gestion comptable, qui sont équilibrés entre eux.

La décision modificative n° 2 de ce budget 2025 se traduit ainsi :

- le montant global de la section de fonctionnement augmente de 19,09 k€, soit un montant de 53 186 k€ ;
- le montant global de la section d'investissement diminue de 1 000 k€, soit un montant de 18 982 k€.

2 - PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

2.1 - Les principaux mouvements réels

2.1.1 - En section de fonctionnement

➤ Des crédits complémentaires

2,2 k€ sont ajoutés en recettes et en dépenses pour les intérêts positifs du swap, qui ne sont pas déduits des mensualités mais encaissés parallèlement en recettes.

Les provisions pour dépréciation des actifs circulants seront ajustées par certificat administratif. Il manque 17,4 k€ en dépenses afin de constituer les nouvelles provisions de 27,3 k€, et il faut ajouter 46,9 k€ en recettes pour constater les créances payées entre temps et la non-valeur qui doit être retirée des provisions.

L'impossibilité pour le SGC de recouvrer la dette de 44,5 k€ d'une société espagnole concernant la pollution d'un camion dans un accident survenu sur la commune de Saint-Rémy engendre un besoin de crédits de 42,5 k€ à l'imputation des créances admises en non-valeur.

➤ Des diminutions de crédits

Les crédits provisionnés en autres frais divers pour le gestionnaire finances sont diminués de 43 k€ pour équilibrer la section, mouvements d'ordre compris.

2.1.2 - En section d'investissement

➤ Des diminutions de crédits

La participation du Département est ramenée de 3 500 k€ à 2 500 k€ en raison du décalage de certains projets.

Les crédits provisionnés en autres immobilisations pour le gestionnaire finances sont diminués de 970 k€ pour équilibrer la section, mouvements d'ordre compris.

2.2 - Les mouvements d'ordre

Des mouvements équilibrés entre sections en dépenses et en recettes de -30 k€ correspondent à la part de prorata temporis qui avait été estimée pour la participation du Département.

*
* *

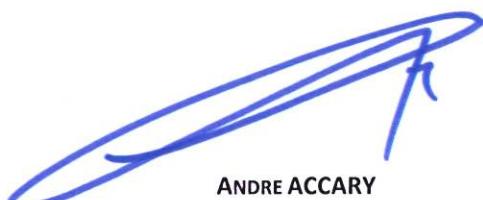
Suite à ces nouvelles écritures, le nouveau montant de la section de fonctionnement passe à 53 186 k€ et le montant de la section d'investissement reste à 18 982 k€.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent les propositions présentées au titre de la décision modificative n° 2 du budget 2025 € ;
- autorisent le président, ou son représentant, à signer tous les documents ou pièces nécessaires à la mise en œuvre des décisions adoptées.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ANDRE ACCARY

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été

- reçu en Préfecture le **16 DEC. 2025**
- publié le **17 DEC. 2025**

Le Président,

*Pour le président et par délégation
la sous-directrice des fonctions transversales*

Mélanie GACHÉ





2025

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

BALANCE

INVESTISSEMENT	MONTANT	FONCTIONNEMENT	MONTANT
DÉPENSES	-1 000 000,00	DÉPENSES	19 093,00
CRÉDITS NOUVEAUX	0,00	CRÉDITS NOUVEAUX	0,00
CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	0,00	CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	62 106,00
DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-970 000,00	DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-43 013,00
MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)		MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00
MUTATION DE CRÉDITS (Débit)		MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00
MOUVEMENTS D'ORDRE	-30 000,00	MOUVEMENTS D'ORDRE	0,00
RECETTES	-1 000 000,00	RECETTES	19 093,00
CRÉDITS NOUVEAUX	0,00	CRÉDITS NOUVEAUX	0,00
CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	0,00	CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES	49 093,00
DIMINUTIONS DE CRÉDITS	-1 000 000,00	DIMINUTIONS DE CRÉDITS	0,00
MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Crédit)	0,00
MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00	MUTATION DE CRÉDITS (Débit)	0,00
MOUVEMENTS D'ORDRE	0,00	MOUVEMENTS D'ORDRE	-30 000,00
ÉQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		ÉQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	-1 000 000,00	DÉPENSES	19 093,00
RECETTES	-1 000 000,00	RECETTES	19 093,00
RESULTAT	0,00	RESULTAT	0,00
Mouvements en recettes (fonctionnement + investissement)		Mouvements en dépenses (fonctionnement + investissement)	
Total	-980 907,00	Total	-980 907,00
Ordre	-30 000,00	Ordre	-30 000,00
Réel	-950 907,00	Réel	-950 907,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
66111 - Intérêts réglés à l'échéance FINANCES <i>Intérêts du swap plus élevés que prévus, récupérés en recettes</i>	2 180,00	7688 - Autres produits financiers FINANCES <i>Intérêts du swap plus élevés que prévus, payés en dépenses</i>	2 180,00
6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants FINANCES <i>Ajustement de la provision annuelle selon délibération présentée lors de ce même conseil d'administration</i>	17 385,00	7817 - Reprise sur dépréciations des actifs circulants FINANCES <i>Ajustement de la provision annuelle avec notamment la sortie des provisions de la créance de 44,5 k€ admise en non-valeur</i>	46 913,00
6541 - Créances admises en non valeur FINANCES <i>Passage en non valeur d'une pollution due à un camion espagnol de 44,5 k€ (poursuites infructueuses)</i>	42 541,00		
TOTAL DÉPENSES	62 106,00	TOTAL RECETTES	49 093,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DIMINUTIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
65888 - Autres charges diverses de gestion courante FINANCES <i>Equilibre de la section</i>	-43 013,00		
TOTAL DÉPENSES	-43 013,00	TOTAL RECETTES	0,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT - MOUVEMENTS D'ORDRE

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS - CHAPITRE 042			
		777 - Recettes et quote part des subventions d'invest. transférées FINANCES <i>Déduction du pro rata d'amortissement des 1 000 k€ de subvention d'investissement encaissés en moins</i>	-30 000,00
TOTAL DÉPENSES	0,00	TOTAL DES RECETTES	-30 000,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT - DIMINUTIONS DE CRÉDITS

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
2188 - Autres immobilisation corporelles - autres FINANCES <i>Equilibre de la section</i>	-970 000,00	1313 - Subventions d'investissement - Départements FINANCES <i>Réduction de la participation 2025 du département</i>	-1 000 000,00
TOTAL DÉPENSES	-970 000,00	TOTAL DES RECETTES	-1 000 000,00



DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT - MOUVEMENTS D'ORDRE

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS - 040			
13913 - Subvention transf. au cpte rés. département FINANCES <i>Déduction du pro rata d'amortissement des 1 000 k€ de subvention d'investissement encaissés en moins</i>	-30 000,00		
TOTAL DÉPENSES	-30 000,00	TOTAL RECETTES	0,00

SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE & SECOURS : SDIS DE SAONE ET LOIRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28710001000019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MACON ET AMENDES

M. 57

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : SDIS DE SAONE ET LOIRE (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	37
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	51
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	52

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		588121

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	78.13
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	80.14
3	Dépenses d'équipement brut / population	22.37
4	Encours de dette / population (2) (3)	17.97
5	DGF / population	77.10
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	80.84
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.95
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27.91
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	22.42
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2.51

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****I**
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE
II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-1 000 000,00	-1 000 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	-1 000 000,00	-1 000 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	19 093,00	19 093,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	19 093,00	19 093,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	-980 907,00	-980 907,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 579 946,38	0,00	0,00	0,00	1 579 946,38
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	9 700 202,36	0,00	-970 000,00	-970 000,00	8 730 202,36
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 142 951,26	0,00	0,00	0,00	2 142 951,26
Total des dépenses d'équipement		13 423 100,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	12 453 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	685 900,00	0,00	0,00	0,00	685 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		685 900,00	0,00	0,00	0,00	685 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 109 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	13 139 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	3 438 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 405 000,00		0,00	0,00	2 405 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 873 000,00		-30 000,00	-30 000,00	5 843 000,00

TOTAL	19 982 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	18 982 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 982 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	3 091 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	3 091 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	738 749,44	0,00	0,00	0,00	738 749,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	657 000,00	0,00	0,00	0,00	657 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 395 749,44	0,00	0,00	0,00	1 395 749,44
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 486 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	4 486 749,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 490 000,00		0,00	0,00	7 490 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 405 000,00		0,00	0,00	2 405 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 895 000,00				

TOTAL	15 381 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	14 381 749,44
+					
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				4 600 250,56
=					
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				18 982 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 052 000,00
--	--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	N-1 (2)			
011	Charges à caractère général (4)	7 641 000,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00	7 597 987,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	37 144 000,00	0,00	0,00	0,00	37 144 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	505 000,00	0,00	42 541,00	42 541,00	547 541,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		45 290 000,00	0,00	-472,00	-472,00	45 289 528,00
66	Charges financières	367 000,00	0,00	2 180,00	2 180,00	369 180,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		17 385,00	17 385,00	27 385,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 677 000,00	0,00	19 093,00	19 093,00	45 696 093,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 490 000,00		0,00	0,00	7 490 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 490 000,00		0,00	0,00	7 490 000,00

TOTAL	53 167 000,00	0,00	19 093,00	19 093,00	53 186 093,00
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 186 093,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	N-1 (2)			
013	Atténuations de charges (4)	612 000,00	0,00	0,00	0,00	612 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	969 742,00	0,00	0,00	0,00	969 742,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	45 342 000,00	0,00	0,00	0,00	45 342 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	136 400,00	0,00	0,00	0,00	136 400,00
Total des recettes de gestion courante		47 060 142,00	0,00	0,00	0,00	47 060 142,00
76	Produits financiers	25 000,00	0,00	2 180,00	2 180,00	27 180,00
77	Produits spécifiques (4)	4 310,62	0,00	0,00	0,00	4 310,62
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	40 000,00		46 913,00	46 913,00	86 913,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		47 129 452,62	0,00	49 093,00	49 093,00	47 178 545,62

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	3 438 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	3 438 000,00

TOTAL	50 597 452,62	0,00	19 093,00	19 093,00	50 616 545,62
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 569 547,38	
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 186 093,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 052 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	-30 000,00	-30 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)		-970 000,00	-970 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	-970 000,00	-30 000,00	-1 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 000 000,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	-43 013,00		-43 013,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	42 541,00	0,00	42 541,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	2 180,00	0,00	2 180,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	17 385,00	0,00	17 385,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	19 093,00	0,00	19 093,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 093,00
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	0,00
-------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 000 000,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 180,00	0,00	2 180,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	-30 000,00	-30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	46 913,00	0,00	46 913,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	49 093,00	-30 000,00	19 093,00
			+	
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			=	
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		19 093,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 982 000,00	0,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	603 652,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 760 230,90	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		6 059 216,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 423 100,00	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	685 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		685 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		14 109 000,00	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	3 468 000,00			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 405 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 873 000,00			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		15 381 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	738 749,44	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 395 749,44	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	5 486 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	7 490 000,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	2 405 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	9 895 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	-1 000 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 982 000,00	0,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	603 652,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	408 582,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	185 069,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 760 230,90	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
2115	Terrains bâties	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	538 155,76	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	617 950,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	38 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21536	Réseaux d'alerte	41 514,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	30 487,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	173 645,38	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 506 870,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	50 138,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	230 720,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217315	Centres d'incendie et de secours	273 172,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	175 274,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	219 744,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93 107,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2185	Matériel de téléphonie	271 039,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 499 191,91	0,00		-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	6 059 216,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 423 100,00	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	685 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	685 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		685 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		14 109 000,00	0,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00	0,00	-970 000,00	-970 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 468 000,00			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	3 468 000,00			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
13912	<i>Subv. transf. Régions</i>	100 867,16			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	<i>Subv. transf. Départements</i>	1 319 236,18			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
139148	<i>Subv. transf. Autres communes</i>	14 544,57			0,00	0,00		0,00	0,00
139314	<i>Fonds d'aide à l'investissement des SDIS</i>	41 149,01			0,00	0,00		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	1 992 203,08			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	2 405 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21561	<i>Matériel roulant</i>	2 405 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	<i>Constructions</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 873 000,00			-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
202101	PARC VEHICULES 4	202101	6 995 814,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202201	LA CLAYETTE	202201	889 801,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202401	VEHICULES 5	202401	1 701 003,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202402	TENUES INTERVENTION	202402	209 792,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202403	RECONSTRUCTION CI SIMARD	202403	5 644,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202404	EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD	202404	2 230,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202405	RESTRUCTURATION CIS DIGOIN	202405	19 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			9 823 937,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202101
LIBELLE : PARC VEHICULES 4
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	7 244 789,46	6 995 814,69	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 404 279,37	3 155 304,60	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	3 388 209,83	3 139 235,06	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	16 069,54	16 069,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 840 510,09	3 840 510,09	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 840 510,09	3 840 510,09	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202201
LIBELLE : LA CLAYETTE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202201**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	1 520 000,00	889 801,60	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	76 729,44	76 729,44	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	76 729,44	76 729,44	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 413 270,56	813 072,16	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 405 910,66	805 712,26	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 359,90	7 359,90	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202401
LIBELLE : VEHICULES 5
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202401**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	8 387 387,72	1 701 003,03	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 804 685,58	287 300,89	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	5 804 685,58	287 300,89	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 582 702,14	1 413 702,14	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 582 702,14	1 413 702,14	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202402
LIBELLE : TENUES INTERVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202402**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	654 000,00	209 792,92	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	654 000,00	209 792,92	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	654 000,00	209 792,92	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202403
LIBELLE : RECONSTRUCTION CI SIMARD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	1 200 000,00	5 644,80	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 644,80	5 644,80	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	55 644,80	5 644,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 114 355,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 089 355,20	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202404
LIBELLE : EXTENSION ET RESTRUCTURATION CFD
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202404**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	11 600 000,00	2 230,56	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 057 230,56	2 230,56	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 057 230,56	2 230,56	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 542 769,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 277 769,44	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202405
LIBELLE : RESTRUCTURATION CIS DIGOIN
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202405**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	4 500 000,00	19 650,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	390 444,00	19 650,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	390 444,00	19 650,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	4 034 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 909 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	15 381 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
1313	Subv. transf. Départements	3 500 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	591 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 091 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	738 749,44	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	738 749,44	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	657 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 395 749,44	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 486 749,44	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	7 490 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	120 664,52		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 296,00		0,00	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	120 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	72 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	326 852,06		0,00	0,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	253 179,34		0,00	0,00	0,00
281315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	1 106 202,93		0,00	0,00	0,00
281535	<i>Réseaux de transmission</i>	62 041,00		0,00	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	9 642,00		0,00	0,00	0,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	2 180 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 570 879,03		0,00	0,00	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	28 395,37		0,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	125 864,32		0,00	0,00	0,00
2817315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	632 820,81		0,00	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	13 775,77		0,00	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	4 129,00		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	617 267,72		0,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	140 953,45		0,00	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	18 615,63		0,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	85 421,05		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	2 405 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
21315	<i>Centres d'incendie et de secours</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	2 405 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 895 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								III B
--	--	--	--	--	--	--	--	----------

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 167 000,00	0,00	0,00	19 093,00	19 093,00	0,00	19 093,00	19 093,00
011	Charges à caractère général (4)	7 641 000,00	0,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	37 144 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	505 000,00	0,00	0,00	42 541,00	42 541,00	0,00	42 541,00	42 541,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 290 000,00	0,00	0,00	-472,00	-472,00	0,00	-472,00	-472,00
66	Charges financières	367 000,00	0,00		2 180,00	2 180,00		2 180,00	2 180,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			17 385,00	17 385,00		17 385,00	17 385,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		387 000,00	0,00	0,00	19 565,00	19 565,00		19 565,00	19 565,00
Total des dépenses réelles		45 677 000,00	0,00	0,00	19 093,00	19 093,00	0,00	19 093,00	19 093,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	7 490 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 490 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	---------------------------------------	------

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									19 093,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						III
						B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	50 597 452,62	0,00	19 093,00	19 093,00	19 093,00
013	Atténuations de charges (3)	612 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	969 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	45 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	136 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		47 060 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	25 000,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
77	Produits spécifiques (3)	4 310,62	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	40 000,00		46 913,00	46 913,00	46 913,00
Total des recettes financières		69 310,62	0,00	49 093,00	49 093,00	49 093,00
Total des recettes réelles		47 129 452,62	0,00	49 093,00	49 093,00	49 093,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	19 093,00
--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III
								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	53 167 000,00	0,00	0,00	19 093,00	19 093,00	0,00	19 093,00	19 093,00
011	Charges à caractère général (5)	7 641 000,00	0,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00
60611	Eau et assainissement	52 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 096 074,34	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	134 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	24 693,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	858 035,99	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	24 663,76	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	155 620,45	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	33 405,66	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	248 128,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	45 291,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 024,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	24 831,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérum	6 611,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	30 034,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	263 560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	107 897,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	108 147,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	8 055,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	36 968,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	264,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	56 766,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	238 525,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	625 659,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200 104,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	717 138,83	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	26 765,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	367 073,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	12 370,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	322 749,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 290,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	758 104,71	0,00		-43 013,00	-43 013,00	0,00	-43 013,00	-43 013,00
62268	Autres honoraires, conseils	38 067,59	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 270,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 430,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 364,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	18 107,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 890,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	614,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	7 697,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 598,34	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	62 408,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	280 362,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	4 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	280 640,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 070,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	186 036,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	49 662,49	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 810,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	23 486,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	333,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	37 144 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	58 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	62 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	259 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	11 906 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	239 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	135 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	8 654 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	224 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	118 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	5 741 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	38 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 954 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 163 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	130 840,86	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	455 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
646	Allocation de vétérance	1 326 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	128 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	29 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	363 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6484	Congé pour difficulté opérationnelle	21 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	25 159,14	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	505 000,00	0,00	0,00	42 541,00	42 541,00	0,00	42 541,00	42 541,00
651123	Aides au titre du FDPH	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00		42 541,00	42 541,00	0,00	42 541,00	42 541,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	109 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	265 565,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	73 135,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		45 290 000,00	0,00	0,00	-472,00	-472,00	0,00	-472,00	-472,00
66	Charges financières	367 000,00	0,00		2 180,00	2 180,00		2 180,00	2 180,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	367 000,00	0,00		2 180,00	2 180,00		2 180,00	2 180,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	10 000,00			17 385,00	17 385,00		17 385,00	17 385,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			17 385,00	17 385,00		17 385,00	17 385,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		387 000,00	0,00	0,00	19 565,00	19 565,00		19 565,00	19 565,00
Total des dépenses réelles		45 677 000,00	0,00	0,00	19 093,00	19 093,00	0,00	19 093,00	19 093,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 490 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	7 490 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 490 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	24 022,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	52 853,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III	
					B2	
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	50 597 452,62	0,00	19 093,00	19 093,00	19 093,00
013	Atténuations de charges (4)	612 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	238 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	969 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	660 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	111 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	98 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	45 342 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	21 645 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	9 652 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	13 769 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	136 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		47 060 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	25 000,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00
7688	Autres	25 000,00	0,00	2 180,00	2 180,00	2 180,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (4)	4 310,62	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 310,62	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	40 000,00		46 913,00	46 913,00	46 913,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	40 000,00		46 913,00	46 913,00	46 913,00
Total des recettes réelles		47 129 452,62	0,00	49 093,00	49 093,00	49 093,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	1 992 203,08		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 475 796,92		-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 468 000,00		-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 600 250,56	0,00	0,00	4 600 250,56
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 600 250,56	0,00	0,00	4 600 250,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 600 250,56	0,00	0,00	4 600 250,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 600 250,56	0,00	0,00	4 600 250,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 161 696,92	-30 000,00	-30 000,00	2 131 696,92
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 885 749,44	0,00	0,00	8 885 749,44
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 724 052,52	30 000,00	30 000,00	6 754 052,52

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 2 161 696,92	-30 000,00	II -30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		685 900,00	0,00	0,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		685 900,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt		0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor		0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 475 796,92	-30 000,00	-30 000,00
10... <i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>				
10... Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139 <i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>		1 475 796,92	-30 000,00	-30 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES BUDGETAIRES				
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES				C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 8 885 749,44	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 395 749,44	0,00	0,00
10222	FCTVA	738 749,44	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	657 000,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		7 490 000,00	0,00	0,00
(4)				
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	120 664,52	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 296,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	120 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	72 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	326 852,06	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	253 179,34	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	1 106 202,93	0,00	0,00
281535	Réseaux de transmission	62 041,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	9 642,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	2 180 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 570 879,03	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	28 395,37	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	125 864,32	0,00	0,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	632 820,81	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménag divers	13 775,77	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 129,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	617 267,72	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	140 953,45	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	18 615,63	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	85 421,05	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/12/2025

Présenté par Le Président (1),

A MACON, le 15/12/2025

Délibéré par l'assemblée Le Conseil d'administration (2), réunie en session ordinaire

A MACON, le 15/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil d'administration (2),(3).

ACCARY André	
BARNAY Marie-Claude	
BELTJENS Colette	
BERTHIER Pierre	
BONNETAIN François	
BOUCHET Frédéric	
BURDIN Raymond	
BÉCOUSSE Jean-Claude	
CANNARD Frédéric	
CHENUET Carole	
COGNARD Jean-François	
DESJOURS Thierry	
DESROCHES Patrick	
LANOISELET Dominique	
MARTIN Jean-Louis	
MAUNY Marie-France	
MELIN Dominique	
PHILIBERT Alain	
RÉTY Didier	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/12/2025, et de la publication le 17/12/2025

A MACON, le 17/12/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAÔNE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ - SIGNATURES



Présenté par le Président
À Mâcon, le

15 DEC. 2025

Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres présents : 19
Nombre de pouvoir(s) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 20 pour
VOTES : pour :
contre :
abstentions :

25
19
1
20 pour

Date de convocation : 08/12/2025

Le Président,
Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire à Mâcon, le

15 DEC. 2025

Les membres du Conseil d'administration

Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Le Président, André ACCARY	Aline GRUET	Le 1er Vice-Président Jean-Claude BÉCOUSSE	Élisabeth ROBLOT	La 2 ^{ème} Vice-Présidente Dominique LANOISELET	Jean-Vianney GUIGUE	Le 3 ^{ème} Vice-Président Jean-François COGNARD	Hervé CARREAU
Marie-Claude BARNAY	-	Colette BELTJENS	Michel DUVERNOIS	Pierre BERTHIER	Mathilde CHALUMEAU	Roland BERTIN	-
François BONNETAIN	Alain GAILLARD	Frédéric BOUCHET	Isabelle BAJARD	Frédéric BROCHOT		Raymond BURDIN	Carine LALANNE
Frédéric CANNARD	Jean-Christophe DESCIEUX	Claude CANNET	Florence PLISSONNIER	Carole CHENUET	Catherine AMIOT	Thierry DESJOUBS	Lionel DUPARAY
Jean-Michel DESMARD	Marie-France MAUNY	Patrick DESROCHES	Nathalie DAMY	Véblaine GILLET	Didier RÉTY	Jean-Paul LUARD	
Jean-Louis MARTIN	Didier VERJUX	Dominique MELIN	Cécile MARTELIN	Alain PHILIBERT	Élisabeth LÉMONON	Virginie PROST	Jean PIEBOURG
Christine ROBIN	Géraldine AURAY						

Pour le président et par délégation

Mélanie GACHÉ

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 16 DEC. 2025 et de la publication le 17 DEC. 2025 la sous-directrice des fonctions transversales